



**QUOTEX**

## Divulcation des risques

## Divulgence des risques

### 1. Exigences générales

1.1. Avant de s'inscrire sur le site Internet de la Société, les Clients (Clients potentiels) doivent :  
sont tenus d'étudier cet accord de divulgation des risques.

1.2. Inscription du client sur le site Internet de la Société, en bourse,  
terminal, ainsi que toute intention d'effectuer des opérations sur la plateforme de trading, est  
base permettant de croire que le client a étudié et pleinement accepté les termes et conditions  
le présent accord de divulgation des risques.

1.3. L'accord de divulgation des risques fait partie intégrante du contrat de service.  
daté du 1er février 2020.

1.4. Il est stipulé par la présente que l'accord du Client sur les termes du Service  
Cet accord constitue également un accord sur toutes les dispositions de la divulgation des risques.  
accord.

1.5. Le Client reconnaît et accepte que la liste des risques reflétés dans le présent Contrat  
l'accord n'a pas été conclu en raison de la grande variabilité des événements possibles dans le contexte financier  
marché.

1.6. L'accord de divulgation des risques est fourni à titre indicatif uniquement.

### 2. Objectif de la divulgation des risques

2.1. L'objet du présent accord de divulgation des risques est :

2.1.1. informer le Client aussi complètement que possible des risques éventuels qui y sont associés.  
avec des transactions sur les marchés financiers ;

2.1.2. avertir le Client des risques liés au travail avec des produits dérivés ;

2.1.3. divulguer au Client des informations sur la possibilité de subir des pertes en raison de  
résultats de négociation d'instruments financiers dérivés.

2.1.4. La Société informe le Client, lors de toute opération  
sur le marché, en reliant les risques potentiels de ces opérations aux objectifs, et  
la chose la plus importante est la capacité financière du client.

2.1.5. Dans le cadre de cette divulgation des risques, la Société n'exhorte pas

Le client refuse d'effectuer des transactions avec des instruments financiers dérivés, mais

essayer d'aider le Client à comprendre les risques potentiels et à les aborder de manière responsable.

problèmes lors de la conclusion d'accords avec des entreprises en choisissant la bonne stratégie

réaliser des transactions comportant des risques financiers.

### 3. Types de risques

#### 3.1. Risques de négociation - risques associés au processus de négociation :

3.1.1. Instabilité des marchés financiers (y compris les variations brutales des prix des actifs sous-jacents) ;

3.1.2. Les clients doivent être conscients que divers événements économiques peuvent entraîner des pertes importantes.

variations de la valeur des actifs. Lorsque de tels événements surviennent alors que le marché est fermé,

à l'ouverture, le prix de l'actif sous-jacent peut être très différent du prix

C'est à ce moment-là que le marché ferme. De plus, le client peut perdre

possibilité de clôturer une transaction ouverte à un prix avantageux pour lui. De tels cas peuvent

entraînant une perte et un gain de poids importants.

3.1.3. Volatilité du marché ;

3.1.4. Le marché libre est en constante évolution. Plus le marché est dynamique,

Plus le taux de variation du prix d'un instrument financier est élevé, plus

Vous pouvez réaliser des profits plus importants. Il est important de comprendre qu'il s'agit d'actifs très volatils.

se caractérise non seulement par un niveau de revenu élevé, mais aussi par un caractère plus risqué

le terme perte de capital.

3.1.5. Liquidité des instruments financiers ;

3.1.6 La valeur des actifs est influencée par de nombreux facteurs, allant de

leur rapport offre/demande, se terminant par des événements économiques et politiques

nature, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les clients doivent constamment s'adapter

l'évolution des conditions du marché et la compréhension qu'il existe toujours une possibilité

ne pas recevoir les prestations prévues pour une raison ou une autre.

3.1.7. Le Client comprend et reconnaît que le délai de traitement de la demande (commande)

conditions de marché instables (conditions autres que la normale)

en constante augmentation. De plus, la file d'attente des requêtes sur le serveur de l'entreprise peut contenir

Le Client ne peut soumettre sa demande qu'une seule fois. Toute nouvelle tentative sera rejetée ;

3.1.8. Le client est conscient que les instruments financiers dérivés, notamment leurs prix, dérivé du prix de l'actif sous-jacent auquel il est lié.

3.2. Risques non commerciaux - risques liés aux conditions de travail externes :

3.2.1. Interruptions de travail ou pannes de courant, équipements de

Client ou opérateur de télécommunications ;

3.2.2. Utilisation par le Client des canaux de communication, des logiciels ou des équipements

relatif au risque de ne pas recevoir (réception tardive) les messages de la Société ;

3.2.3. Déconnexion totale des canaux de communication du Client (destruction physique), ce qui entraîne manque de communication entre les fournisseurs du Client,

Fournisseurs de services et serveurs de l'entreprise ;

3.2.4. Mauvaise qualité de transmission via les canaux de communication utilisés par le Client,

ou les canaux utilisés par le fournisseur de communication, qui sont ensuite utilisés par le Client ;

3.2.5. Mauvais fonctionnement de l'équipement du Client ;

3.2.6. Déconnexion des canaux de communication utilisés par la Société, notamment en raison de destruction (endommagement) du canal par un tiers ; 3.2.7.

Les actions ou omissions de tiers, y compris celles de nature malveillante, qui causent ou peuvent causer dysfonctionnement (arrêt total) du système électrique, du système de communication, informations, etc.;

3.2.8. Le Client accepte par la présente que les activités sur le marché des produits dérivés soient directement dépend du fonctionnement du réseau Internet, il y a donc toujours un risque

perturbation du fonctionnement ou cessation complète de la communication

canaux, équipements, logiciels, ce qui peut à son tour conduire à la non-réalisation des

Les demandes des clients sont ponctuelles et conformes à leurs instructions. L'entreprise ne être responsable en cas de refus de le faire ;

Le Client comprend qu'en raison de toute perturbation dans le fonctionnement de

Réseau Internet (y compris, mais sans s'y limiter, les dysfonctionnements des logiciels, de la connexion matériel, attaques de pirates, etc.) ou son absence totale, l'accès à

terminal de trading Les pages Web et les serveurs de la Société seront fermés.

La Société n'est pas responsable des pertes (pertes de bénéfices, autres coûts, etc.) subies par le Client.

causé par un incident où le Client n'a pas accès au terminal de trading (site Web,

serveur), et la requête du client n'est pas exécutée. Le client

accepter que de tels événements ne soient pas sous le contrôle de la Société.

Le client assume tous les risques (y compris financiers) liés à l'échec de

réseaux, logiciels, communications, équipements, etc.

Le client est conscient du risque de perte liée aux transactions, des pertes financières dues à

la survenance de circonstances de force majeure, qui comprennent des circonstances extraordinaires et

circonstances inévitables dans certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter :

- guerre, inondation, incendie, tremblement de terre et autres catastrophes naturelles, grèves, actes terroristes,

émeutes de masse, troubles civils, changements de législation, perturbations des opérations

logiciels, réseau électrique, instabilité du flux de devis, etc., qui,

selon la Société, entraîne ou peut entraîner des changements dans les conditions du marché

en ce qui concerne les instruments financiers (actifs) et entrave la bonne exécution des obligations

obligations ; la clôture de tout marché sur lequel la Société effectue la cotation,

liquidation ou suspension de ses activités, l'application de restrictions particulières

ces marchés, certaines conditions et la survenance ou non d'un événement.

événements sur le marché;

3.3. La Société a le droit de fournir au Client divers types de

informations, y compris des informations analytiques, des actualités, des informations financières et autres sur

marché, ainsi que de fournir vos commentaires et recommandations sur les conditions du marché

(ci-après dénommées « Informations »). Le Client est également informé que :

3.3.1. Les informations sont fournies par la Société à titre indicatif uniquement.

La Société n'est pas responsable de ces informations et ne fournit aucune garantie.

sur sa pertinence, son exactitude et sa véracité ;

3.3.2. Ces informations sont fournies à titre informatif uniquement et ne constituent pas une contribution directe.

recommandations d'action ou conseils au Client ;

3.3.3. toute décision concernant l'investissement ou les opérations du Client prise par

Ceci relève entièrement de la responsabilité du Client et ne dépend pas de la Société.

Information;

3.3.4. Si les informations sont soumises à des restrictions concernant une personne ou un

catégorie de personnes, le Client ne doit pas diffuser ces Informations à ces personnes.

personne ou catégorie de personnes ;

3.3.5. déterminer de manière indépendante s'il convient ou non d'utiliser les informations lors de la prise de décisions

décision. En même temps, la Société ne garantit pas qu'après réception

Les informations fournies par le Client resteront pertinentes ;

3.3.6. La Société se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, de modifier ou de supprimer

Informations sans préavis au Client.

3.3.7. La Société ne conseillera pas le Client sur la rentabilité des transactions,

fournir des estimations sur les positions ouvertes ou des recommandations sur les décisions d'investissement.

3.4. Le Client reconnaît que le serveur de la Société est la seule source fiable

Informations sur les cotations actuelles. Cotations affichées sur le terminal de trading du client.

peu fiable en raison de connexions potentiellement instables entre les transactions des clients

Terminaux et serveurs de l'entreprise, les prix de certains actifs peuvent donc changer

n'a pas atteint le terminal commercial.

3.5. Toutes les pertes, y compris les pertes financières, liées à la non-réception

Les messages clients de la Société ou avec réception tardive, sont

Responsabilité du client.

3.6. Risque de répétition des opérations si le Client n'attend pas la confirmation

Le statut de la transaction selon la commande précédente et la nouvelle envoyée est

Responsabilité du client.

3.7. Le client reconnaît que les informations reçues et/ou envoyées par courrier électronique

sous forme non cryptée, elle n'est pas protégée contre tout accès non autorisé par des tiers.

3.8. La fermeture de la fenêtre du navigateur Web par le Client n'annule pas la commande ou

demandes qui leur ont été envoyées pour traitement.

3.9. Le client est entièrement responsable de la confidentialité de toutes les informations.

liées à ses opérations de trading. Toute perte financière du Client, y compris

l'accès non autorisé au terminal de trading du Client (Compte Individuel) d'un tiers, relève de la responsabilité de

Réponse du client.

3.10. La Société n'est pas responsable de l'accès non autorisé de tiers à

Données personnelles du client, adresse e-mail, contenu de la lettre, données d'accès,

etc., qui surviennent ou peuvent survenir à la suite du transfert

informations entre la Société et d'autres parties via une connexion Internet,

par téléphone ou par voie électronique.

3.11. Le client assume l'entière responsabilité des éventuelles pertes financières et dommages.

(autres) risques si la mise en œuvre de l'opération n'est pas possible en raison de restrictions législatives en vigueur  
pays de résidence du Client.

3.12. La Société ne fournit aucune garantie que les transactions liées au chiffre d'affaires

les instruments financiers dérivés ne sont pas ou ne seront pas taxés.

La Société ne fournit pas de conseils juridiques, financiers ou autres concernant les transactions des Clients.

Le client s'engage à rechercher de manière indépendante une assistance qualifiée s'il a des questions.

ou en cas de doute concernant vos obligations fiscales. Le client est responsable du paiement des frais.

(TTC) sur les transactions réalisées.

3.13. Si les fonds du Client destinés au réapprovisionnement du Compte (retrait du Compte) transitent par un tiers,

La Société n'est pas responsable des actions et/ou de l'inaction de toute personne.

le.

3.14. En souscrivant aux signaux de trading de la Société, le Client comprend et

accepter que les signaux de trading ne constituent pas une offre, une indication directe (recommandation) au client  
pour compléter l'opération ou obtenir des conseils professionnels.

En outre, la Société ne garantit pas que les signaux de trading représentent la vérité,

des informations exactes et à jour. La Société décline toute responsabilité envers le Client ou tout tiers.

parties, soit pour les signaux de trading eux-mêmes, soit pour les décisions prises en leur nom  
base.

3.15. En soumettant une demande d'entreprise pour une opération, le client accorde pleinement

rendre compte de ses actions, en évaluant les opportunités et les pertes.

3.16. Le client choisit sa propre stratégie de trading et prend certaines mesures, en fonction de

soit sur la base de ses connaissances personnelles et de sa compréhension du marché, soit sur

les avis d'experts professionnels indépendants dans ce domaine et ne sont pas affiliés à  
Entreprise.

3.17. Chaque décision du Client sur le site du marché financier relève de la responsabilité du Client.

Responsabilité du client.

3.18. Le client comprend que l'activité sur le marché des instruments financiers dérivés

Cet instrument est spéculatif, ce qui signifie qu'il comporte des risques et qu'il ne convient qu'à ceux qui  
des personnes conscientes et disposées à assumer des risques financiers, juridiques et autres.

De plus, ces personnes ont suffisamment de connaissances et sont prêtes à faire face à des pertes de n'importe quel montant.  
investis, en tenant compte de leur situation de vie (financière).